

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 60 (1972)

Heft: 4

Artikel: Vaud

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273069>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

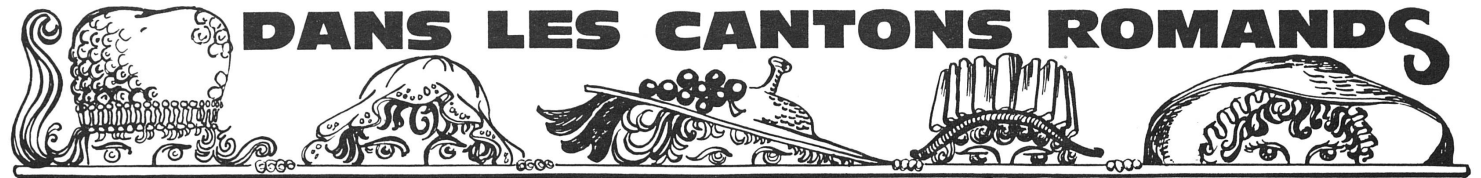
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



VAUD

L'ÉCOLE APPRENTISSAGE DE LA LIBERTÉ

L'école n'est pas l'apprentissage de la soumission, mais celui de la liberté; non pas la formation de bons citoyens et de bons producteurs tels que le régime politique et économique existant les attend, mais la tentative de développer dans l'individu toutes les virtualités humaines, d'éveiller l'esprit critique et la lucidité qui seuls pourront en faire un être libre. L'école doit aider l'enfant et l'adolescent à échapper aux aliénations politiques, économiques, religieuses et culturelles. Ce point de vue personneliste, le professeur Samuel Roller, directeur de l'Institut romand de recherche et de documentation pédagogiques, ancien professeur à l'École des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, l'a exposé le 22 mars devant les membres de l'Association vaudoise des parents d'élève, réunis en assemblée générale.

LA LESSIVE DU SOLDAT

Les Suisses de l'étranger venant accomplir leur service militaire en Suisse, et qui n'ont pas de famille au pays, s'adressent à l'œuvre de la Lessive du soldat pour l'entretien de leur linge. Durant l'année dernière, ils venaient de France, d'Italie, d'Allemagne, de Tchécoslovaquie, du Mexique, du Canada, d'Afrique et d'Australie. En tout 73 hommes qui ont envoyé 4997 effets à laver et à entretenir, dont 251 ont été remplacés. On imagine quel travail représentait la réception de tout ce linge, la pose du numéro d'ordre à chaque pièce, correspondant à chaque sac, le raccommodage, le repassage et l'expédition des sacs. Signalons qu'en juillet, lors de la sortie annuelle, un chandelier en étain dédicacé et un diplôme sur parchemin ont été remis à Mme G. Dubouché-Fonjallaz, présidente de l'œuvre depuis 25 ans...

AU GRAND CONSEIL

OPÉRATION TIERS-MONDE

Le 21 mars une table ronde était organisée par le parti libéral à Beaulieu sur ce sujet: «Opération Tiers-Monde, notre responsabilité ou celle de l'Etat?». Le prétexte en était la motion déposée au Grand Conseil vaudois le 15 janvier, motion signée de son instigatrice, Odile de Morsier, députée.

Dans sa motion, Mme de Morsier souligne, chiffres à l'appui, que la Suisse remplit actuellement très mal son rôle dans l'aide publique au développement et souhaite un véritable sacrifice pour partager avec d'autres pays les moyens dont nous disposons et participer à l'effort gigantesque que d'autres doivent fournir. Après avoir précisé que l'Etat de Vaud avait inscrit au budget ordinaire une somme de Fr. 65 000.— par an et pour quatre ans, la motionnaire propose un projet de décret, avec demande de renvoi de la motion au Conseil d'Etat pour rapport à une très prochaine session, de manière qu'une décision puisse être prise avant que soit fixé le budget 1973.

Ce projet de décret se caractérise par les données suivantes:

1. Le budget ordinaire du canton de Vaud prévoit de verser le 1% du produit des impôts au financement de projets d'aide aux pays en voie de développement. Pour 1970, cela représenterait une somme de l'ordre de Fr. 430 000.—. Ce pourcentage pourrait être modifié par la suite.

Renée Demieville pionnière du travail social

Dans son numéro de «Nouvelles» de mars 1972, le Centre social protestant rend hommage à Renée Demieville qui créa le Service social de Lausanne en 1919 et qui s'est éteinte à 84 ans, le 9 janvier, après une vie merveilleusement remplie.

«Grâce à l'aide de volontaires (que l'on appelle aujourd'hui bénévoles), grâce au dynamisme de Renée Demieville, le Service social a assumé de plus en plus de responsabilité et a essaimé. On lui doit la création des assistantes de police, du Service social de l'hôpital, de celui de Cery, des

MARIAGE AVEC UN ÉTRANGER

Un service de renseignements destiné aux jeunes filles qui veulent épouser un étranger et plus particulièrement un Africain, un Asiatique ou un Américain du Sud, existe à Lausanne depuis quelques années.

Créé par les Unions chrétiennes féminines vaudoises, ce service est gratuit et ouvert à tous. Il doit aider les intéressées ou leur famille à résoudre les problèmes juridiques, religieux, familiaux ou sociaux qui se posent à elles.

Son adresse: «Mariages avec des étrangers», p. a. Mme Ch. Bonnard, chemin des Sauges 15, 1030 Bussigny, tél. 021/89 12 77.

DANS LE MONDE DES AFFAIRES

Fait encore exceptionnel dans le monde des affaires de notre pays, on signale qu'une femme a été nommée dans un conseil d'administration.

Il s'agit de Mme Annie Dutoit, ancienne présidente du Conseil communal de Lausanne et du Conseil d'administration de la société innova-tion S.A.

AU LYCÉE-CLUB VAUDOIS

Rue de Bourg 15

Du 22 avril au 6 mai: Exposition Edmée Girardet-Micheloud et ses mosaïques de pierres. Chaque jour (sauf dimanche) de 14 à 19 heures. Samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures.

28 avril à 20 h. 30: Concert Annette Apter, cantatrice espagnole, et Suzanne Stroun, pianiste du Lycée de Genève.

12 mai, à 17 heures: Causerie d'Yvette Z'Graggen «Mon second métier, la Radio» (signature).

2. Cette somme est remise à la Communauté de travail qui réunit Swissaid, Action de carême, Pain pour le prochain, Helvetas et qui réunira peut-être peu à peu d'autres associations.

3. Le Conseil d'Etat décide chaque année avec la Communauté de travail de l'emploi de l'argent disponible.

4. La Commission de gestion du Grand Conseil contrôle l'utilisation de ces fonds et rapporte au Grand Conseil à ce sujet.

Et la motionnaire conclut:

Par ce décret nous n'apporterons pas encore une aide bien considérable et les problèmes qui touchent au développement de ces pays moins favorisés que nous sont nombreux et complexes. Nous aurons malgré tout marqué un intérêt plus précis pour une cause qui a mobilisé déjà des forces considérables dans un pays si proche de nous par son mode de vie: je veux parler des Pays-Bas. De toutes façons, il revient à chaque individu de prendre conscience de ses propres responsabilités dans ce domaine.

Permettez-moi d'espérer qu'en donnant suite à ce projet de décret nous nous rendrons plus solidaires d'une humanité qui n'a pas reçu comme nous des facilités dont nous ne sommes plus capables de mesurer l'étendue, sachant que peu à peu la notion d'aide devra être dépassée et des rapports nouveaux établis avec les pays du Tiers-Monde.

ateliers pour chômeurs, du service social de justice, du vestiaire central, de nombreuses initiatives et entreprises dont divers organismes sont aujourd'hui peut-être sans le savoir — les héritiers.

Renée Demieville fut donc l'une des pionnières du travail social sur la place de Lausanne. Elle avait compris que l'Evangile devait assurer la libération de l'homme tout entier aussi bien dans sa vie spirituelle, existentielle que dans sa vie économique, conjugale, familiale ou sociale.

GENÈVE

«MADAME LE SUBSTITUT»

Voilà encore une porte ouverte après Saint-Gall, Genève va connaître dès le 1er juin — date faste de notre République — sa première dame substitut en la gracieuse personne de Mlle Martine Berthet.

Jeune avocate de 27 ans, enrichie d'une expérience de juriste auprès du tuteur général après son stage chez Me Perréard, Martine Berthet, inscrite au parti socialiste, vient d'accepter avec un certain courage et une pleine lucidité ce poste de substitut, qui lui fait assez abruptement offrir lors des dernières élections judiciaires tacites. Elle est ainsi la première femme à Genève à aborder la magistrature selon la voie ordinaire. Mme le juge Gampert-Péquignot, actuellement juge de Première instance, la seule qui l'ait précédée comme juge de carrière, ne passa pas le Parquet. Nos autres juges féminins sont juges suppléants ou assesseurs: Mlle Matile, juge suppléant au Tribunal de Première instance et de police, Mme Jovignot, assesseur au Tribunal de police, Mme Fillettaz, assesseur à la Chambre pénale de l'enfance. Ainsi Mlle Berthet donne une suite logique à ses études et stage, au cours desquels actuellement «étudiants et étudiantes, stagiaires masculins et féminins travaillent en pleine égalité, rencontrent les mêmes problèmes». Celui de l'émancipation féminine semble ne plus se poser.

Il sera intéressant de connaître les expériences et les impressions de notre nouveau substitut et nous nous réjouissons d'aller les lui demander la première année écoulée. En attendant nous lui souhaitons chaleureusement pleine réussite à ce poste éminent, abordé sans aucune intention féministe, mais avec l'intérêt de découvrir «ce qui se présentera» et «de traiter les cas, en se référant à des principes justifiés et évidents, tout en considérant des êtres humains, parfois faibles et spoliés». Car, partir sans préjugés, prête à être enrichie et formée par l'expérience, est une attitude rare et sympathique, qui promet une réussite intéressante. C'est celle d'une jeune fille sportive et cultivée, que tout intéresse et qui possède, don essentiel, un très rapide contact humain. L'accueil au Palais et dans la presse se montre d'ailleurs fort encourageant. Heureuse carrière, Mme le substitut! Simone Pierre.

CENTRE DE LIAISON NOUVELLE PRÉSIDENTE

Au cours de son assemblée générale de fin mars, le Centre de liaison des associations féminines a dû pourvoir au remplacement de Mme Valentine Weibel, présidente pendant 14 ans.

Mme Gardiol, vice-présidente, retrace l'activité déployée par Valentine Weibel au service des intérêts féminins, pour assurer le contact des Genevoises avec les autres Suissesses. Suivant l'actualité de près, elle a fait de multiples démarches auprès des autorités, agissant toujours avec efficacité et compétence. Mme Weibel reste présidente de l'Association des Vernettes d'Arve dont le but est la construction d'immeubles pour femmes.

Assistante sociale de la ville de Genève, Mme Renée Chambard-Junod a été élue présidente du Centre de liaison.

UN VOYAGE U.C.F.

AU PAYS DES MOULINS A VENT

Les Unions chrétiennes féminines organisent, du 17 au 27 juillet un voyage en Hollande qui conduira les participantes à Amsterdam, Rotterdam, Delft (porcelaine), etc.

Le prix approximatif (qui dépend du nombre des inscriptions) sera d'environ Fr. 600.— (chambre à deux lits) et Fr. 700.— (chambre à un lit), tout compris (logement, nourriture, boissons, voyages, excursions, entrées dans les musées, taxes et pourboires) au départ de Bâle.

Inscriptions avant le 30 avril 1972 auprès de Mlle L. Hannecart, Virgile-Rosell 15, 1012 Lausanne, tél. (021) 32 43 34.

Lire en page 4:

NOUVELLES DU JURA

NEUCHÂTEL

ÉLECTIONS COMMUNALES 6 et 7 mai

Le délai pour le dépôt des listes ayant été fixé quelques heures avant la mise en pages de notre journal, nous avons recueilli les quelques informations ci-dessous. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de ne pas publier les candidatures des petites communes et des erreurs possibles dans l'orthographe des noms, transmis par téléphone.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Conseil général: 41 membres (représentation proportionnelle). Liste radicale: Tilo Frey, directrice de l'Ecole prof. de jeunes filles; P. Steudler, conservatrice adj. du R. foncier; Gabrielle Gonthier, infirmière dentiste; Simone Brunner, aide-médecine; B. Junod, directrice école privée. Liste libérale: Micheline Borel-Mollet, maîtresse de maison; Marie-Anne Gueissier-Clermont, maîtresse de maison; Catherine-Marie Borel, physiothérapeute; Marianne Givord-Bérane, maîtresse de maison; Gabrielle Grosjean-Degoumois, professeur.

Liste socialiste: Emma Abplanalp, assistante sociale; Rosanna Facchinetti, secrétaire; Claudine Schweizer, ingénieure-chimiste.

Liste P.O.P.: Suzanne de Ribapierre, maîtresse de maison; Josiane Del Bocca, téléphoniste; Marie-Antonette Droz, maîtresse de maison; Pierrette Guoyoz, décalqueuse; Liliane Moscatelli, employée.

Liste Mouvement populaire pour l'environnement (nouveau, issu du Mouvement des 5000 entre la N. 5); Maryse Gay-Balmaz, jardinière d'enfants; Christiane Junod, employée de bureau; Anne-Marie Mouthon, médecin; Nora Portenier-Chervet, médecin-dentiste.

Liste M.N.A. (nouveau, Mouvement national d'action républicaine): Edith Dettwiler, maîtresse de maison; Marie Girard, maîtresse de maison.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Conseil général: 41 membres (représentation proportionnelle). Liste P.P.N.: Aimée Humbert, agricultrice; May-Blossom Jenny, secrétaire.

Liste libérale: Rosamonde Graef, maîtresse de maison; Valentine Perret, maîtresse de maison.

Liste P.O.P.: Hélène Beuret, ouvrière; Lucienne Boegli, institutrice; Marcelle Corswant, professeur; Marthe Espagne, garde d'enfants; Hélène Grandjean, serveuse; Marie Riedo, ouvrière; Geneviève Roulet, maîtresse de maison; Claudine Vuilleumier, vendeuse.

Liste P.S.L.A. (parti sans laisser d'adresse) 41 candidats soit le maximum, avec six candidates (malgré ce que l'on pourrait croire, n'est pas un canular): Simone Gamba, employée de bureau; Claudine Jacot-Descombes, institutrice; Catherine Nussbaum, infirmière assistante; Geneviève Porret, apprentie; Anne-Lise Kunzmann, nurse; Anne Buhler, maîtresse de maison.

Liste radicale: Daisy Favre, fondée de pouvoir; Renée Forestier, commerçante.

Liste socialiste: Cosette Cop, maîtresse ménagère; Janine Cotture, maîtresse de maison; Hedy Deney, professeur; Loyse Hunziker, professeur; Pierrette Lesquereux, horlogère; Hélène Meier, institutrice.

Liste P.D.C.: Alexandrine Mayoraz, aide familiale; Thérèse Rime, maîtresse de maison.

Liste Jeunes radicaux: Odile Bourdin, employée de bureau; Monique Chatalein, maîtresse de maison; Francine Papaux, employée de bureau; Lucienne Vogel, comptable.

Alliance des indépendants: Silvia Fouger, institutrice; Gilberte Steudler, vendeuse.

VILLE DU LOCLE

Conseil général: 41 membres (représentation proportionnelle). P.P.N.: Antoinette Chappuis, Jacqueline Voumard. P.O.P.: Liliane Huguenin, maîtresse de maison; Marianne Huguenin, étudiante; Danièle Leimgruber, maîtresse de couture.

Radicaux: Nicole Gabus, éducatrice. Socialistes: Edmée Cosandey, ménagère; Louise Jambé, professeur.

Pour la première fois, dans les deux communes suivantes, des femmes figurent sur des listes électorales: BROT-PLAMBOZ (district du Locle) Conseil général: 15 membres (système majoritaire).

Liste proposée en assemblée communale: Ruth Jacot-Grétillet; Mad. Martin-Currit; Liliane Perret-Ducommun; Suzanne Ducommun-Ducommun. LA COTE-AUX-FÈES (Val-de-Travers) Conseil général: 15 membres (système majoritaire).

Liste d'entente libérale-radical: Jo-sette Piaget-Leuba; Mady Piaget.

L'ACTION D'UNE NEUCHÂTELOISE AU TCHAD

Edmée Montandon, ancienne maîtresse secondaire à Neuchâtel, travaille depuis cinq ans au Tchad, en mission de l'UNESCO. Elle a joué un rôle majeur dans l'établissement du nouveau plan d'enseignement. Sur son initiative, Suissaid et le service de la Coopération technique à Berne ont décidé de financer la construction de trois écoles-pilotes. L'une se trouvera à Bol dans le district du lac, la seconde à Faracha près de la capitale Fort-Lamy et la troisième à Guéling-deng sur le Chari, là justement où Suissaid est en train d'ériger un nouveau centre de formation professionnelle agricole et un centre de transit pour le bétail, ce dernier projet devant être financé par le comité intercantonal «Notre Jeûne fédéral» en terre romande.

Quand on parle de constructions scolaires au Tchad, il n'est pas question d'aligner des postes de cinq chiffres comme cela serait le cas en Suisse. Les trois collèges seront fort simples, mais protégeront les enfants contre les pluies saisonnières. Ils mesureront chacun 6 x 16 m, auront une cloison de séparation en leur milieu et ne reviendront, pour 450 élèves, qu'à 50 000 francs suisses environ.

Dans combien de temps tous les enfants du Tchad pourront-ils fréquenter régulièrement l'école comme ils ont l'obligation de le faire chez nous? Suissaid aimerait aider ce pays pauvre du centre de l'Afrique à réaliser cet idéal bien compréhensible, en complétant ainsi les prestations déjà apportées dans les domaines du développement agricole et de la protection médicale.

H. Fischer.



KYBOURG

ECOLE DE COMMERCE
GENÈVE - 4, Tour-de-l'île - Tél. 25 10 38
Directeur: R. KYBOURG

Officier de l'Ordre des palmes académiques
Membre de l'Association genevoise des écoles privées AGEP

Préparation aux fonctions de
SECRÉTAIRE DE DIRECTION

SECRÉTAIRE STENO-DACTYLOGRAPHIE

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

DACTYLOGRAPHIE

SECRÉTAIRE DE BANQUE

Langues: préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce

Sténo et dactylo: préparation aux concours officiels de Suisse romande